

LES ASSOCIATIONS LESBIENNES, GAYS, BISEXUELLES ET TRANSGENRES DE STRASBOURG



Alsarando

Les gays randonneurs
Maison des associations
1 A place des Orphelins
67000 Strasbourg
<http://alsarando.new.fr>
alsarando@apinc.org
Tél. : 03 88 35 79 12



APGL

Association des parents et
futurs parents gays et lesbiens
Maison des associations
1 A place des Orphelins
67000 Strasbourg
www.apgl.asso.fr
grand-est@apgl.asso.fr
Tél. : 06 50 88 70 17



L'Autre Cercle

Association de lutte contre
l'homophobie au travail
4 A rue des Roses
67000 Strasbourg
www.autrecercle.org
info.alsace@autrecercle.org



Emergence

Groupe gay, lesbien, bi
et trans d'Alsace
Maison des associations
1 A place des Orphelins
67000 Strasbourg
[http://membres.lycos.
fr/emergence67](http://membres.lycos.fr/emergence67)
emergence67@hotmail.fr



FestiGays

Collectif de lutte contre
les discriminations LGBT
et pour l'égalité des droits
Maison des associations
1 A place des Orphelins
67000 Strasbourg
www.festigays.net
contact@festigays.net



La Lune

Association de femmes
homosexuelles
BP 47 - 67015 Strasbourg cedex
<http://www.lalune.fr.st>
Tél. : 03 88 25 77 56



Pelicanto

Choeur gay et lesbien et
leurs amis
www.pelicanto.org
info@pelicanto.org



STS

Support Transgenre Strasbourg
C/O Cornelia Schneider
5 rue de Bischwiller 67000
Strasbourg
www.sts67.org
sts67@sts67.org
Tél. : 06 12 32 47 64



Égalité dans la diversité
Groupe LGBT du Conseil
de l'Europe
www.coe.int/t/tf/amicalc/lgbt
lgbt@coe.int



David & Jonathan

Association de gays et
lesbiennes chrétiens
Maison des associations
1 A place des Orphelins
67000 Strasbourg
www.davidetjonathan.com
dj.strasbourg@laposte.net
Tél. : 06 84 02 90 54

Ne pas jeter sur la voie publique

SALE ADJECTIF
DES DEUX GENRES.
QUI EST MALPROPRE,
QUI N'EST PAS NET.
IL SE DIT DES PERSONNES
ET DES CHOSES.

SALE PÉDÉ SALE GOUINE SALE TRAVELO

COMMENT FAIRE FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX AGRESSIONS ?

PD
GOUINE
TRAVELO

NOMS FÉMININS OU
MASCULINS DÉSIGNANT
PÉJORATIVEMENT
LES PERSONNES
HOMOSEXUELLES,
LESBIENNES,
BISEXUELLES
ET TRANSGENRES.

Vous souhaitez être informé(e) ou vous avez été victime ou témoin d'un acte homophobe ou transphobe et vous vous sentez perdu(e) et quelque peu dépourvu(e) en matière d'informations et de recours... ?

Ce document, à l'initiative des associations LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres) de Strasbourg, vous aidera à trouver l'information qu'il vous faut, le soutien dont vous avez besoin, ainsi que les recours et les démarches à suivre.

N'hésitez pas à contacter chaque association ou chaque organe qui vous semblera utile, leur soutien vous guidera.

VOUS AVEZ ÉTÉ AGRESSÉ(E), PHYSIQUEMENT OU VERBALEMENT, VOICI LA MARCHE À SUIVRE :

1 Demander aux éventuels témoins leurs coordonnées pour les contacter ultérieurement en vue d'obtenir leur témoignage.

2 Se rendre aux urgences pour se faire examiner et établir éventuellement un certificat médical mentionnant les jours d'ITT (Interruption Temporaire de Travail).

3 Déposer plainte auprès de la police nationale ou de la gendarmerie :

- A- Veiller à ce qu'il s'agisse bien d'une plainte et non pas d'une main courante.
- B- Veiller à mentionner les propos et/ou injures homophobes proférés, leur inscription dans la déposition permettra éventuellement de retenir la circonstance aggravante, au moment du procès, du caractère discriminatoire de l'agression.
- C- Veiller à relire attentivement la déposition avant de la signer, insister s'il y a lieu pour que toutes les déclarations de la victime y soient mentionnées.
- D- Veiller à demander une copie intégrale de la déposition, et ne pas se contenter d'un simple récépissé mentionnant le numéro de la plainte.

4 Contacter une association LGBT pour vous aider dans vos démarches,

vous trouverez les informations sur les associations au dos du dépliant, chaque association possède un classeur, recueillant de façon plus large les informations nécessaires.

5 Prendre contact avec un(e) avocat(e) dans les plus brefs délais :

- A- S'assurer au téléphone que l'avocat(e) accepte les clients bénéficiant de l'A.J. (Aide Juridictionnelle).
- B- Privilégier un(e) avocat(e) recommandé(e) par une association (LGBT notamment) ou par des personnes compétentes.

ÉCOUTE

SOS homophobie :

Tél. : N° Vert 0810 108 135 ou
01 48 06 42 41. Du lundi et vendredi
18h-22h ; mardi, mercredi, jeudi et
dimanche 20h-22h ; samedi 14h-16h.
www.sos-homophobie.org

La Halde Haute Autorité de Lutte contre
les Discriminations et pour l'Égalité
11, rue Saint-Georges - 75009 PARIS
Tél. : 08 1000 5000 www.halde.fr

Ligne Azur Tél. : 0 810 20 30 40
Les lundis, mercredis et vendredis
de 14h à 19h et les mardis et jeudis
de 17h à 22h. (prix d'un appel local)
Pour celles et ceux qui se posent des
questions sur leur orientation sexuelle.

Collectif contre l'homophobie :

Tél. : 06 89 81 36 90 (24h/24 - 7j/7)

ACCUEIL

Femmes de Paroles (Accueil pour toutes les femmes)

15 Petite rue de la Course - STRASBOURG - Tél. : 03 88 23 41 30 et 03 88 23 41 30 91
Route des Romains - STRASBOURG - Tél. : 03 88 30 50 58
E-mail : femmesdeparoles@wanadoo.fr

PRÉVENTION

Aides Bas-Rhin

47 rue de la Course - STRASBOURG
Tél. : 03 88 75 73 63
Aides-alsace@aides.org

Sida info Service

Tél. : N° vert 0 800 84 08 00
www.sida-info-service.org

DEPISTAGE

**Centre de Dépistage
Anonyme et Gratuit (CDAG) :**
Hôpital Civil, Clinique Médicale A
1 Place de l'Hôpital - STRASBOURG
Tél. : 03 88 11 63 30

SIDA CISIH
Hôpital Civil, Clinique Médicale A
1 Place de l'Hôpital - STRASBOURG
Tél. : 03 88 11 63 33
Tél. : 03 88 11 67 68

JURIDIQUE

RAVAD

(Réseau d'Assistance aux Victimes
d'Aggressions) www.ravad.org

Ligue des droits de l'homme

5 rue Bouxwiller - STRASBOURG
Tél. : 03 88 32 15 15
Fax : 03 88 32 95 95
E-Mail : ldh.stg@ifrance.com

ALDA

(Association de Lutte contre
les Discriminations Alsace)
23 rue Lambert - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 50 99
E-Mail : alda@aldalsace.org

Licra Alsace

Tél. : 03 88 62 10 77
E-Mail : gaasch.nisand@wanadoo.fr

Themis

(accompagne les mineurs victimes pas à pas)
36 rue Oberlin - STRASBOURG
Tél. : 03 88 24 84 00
E-Mail : themis3@wanadoo.fr

Sida Info Droit Tél. : **0810 636 636** les mardi, mercredi et jeudi 16h à 20h et
vendredi de 14h à 18h.

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

L'aide juridictionnelle permet aux personnes dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds d'avoir recours aux services d'auxiliaires de la justice : avocats, avoués, huissiers, experts. Elle peut être totale ou partielle.

Comment demander l'aide juridictionnelle ?

Des renseignements peuvent être obtenus auprès des tribunaux, maisons de justice et du droit, mairies, associations, organismes sociaux, points d'accès au droit, permanences gratuites d'avocats...

Ou sur le site : www.justice.gouv.fr/publicat/aidejuridi.htm